

# Lobbying de durabilité

## | Votre besoin

- Faire reconnaître votre secteur d'activité au sein de la Taxonomie Européenne.
- Changer les critères techniques pour qu'ils correspondent mieux à vos réalités.

## Les phases

### Phase 1 : Diagnostic initial

- Délimitation de l'éligibilité selon les codes NACE de l'activité.
- Cibler les objectifs environnementaux où l'activité pourrait avoir une contribution substantielle.
- Cibler les objectifs environnementaux où l'activité pourrait avoir un préjudice important et donc un besoin de définir un critère technique d'absence de préjudice important.

### Phase 2 : Construction du dossier

- Rédaction du dossier technique en accord avec les recommandations du groupe d'expert technique de la plateforme sur la finance durable.
- Validation du dossier technique.
- Dépôt du dossier à partir de l'EU Taxonomy Stakeholder Request Mechanism.

## | Notre solution

- Identifier les activités pertinentes pour une inclusion dans la Taxonomie Européenne.
- Soumettre une demande complète et conforme à l'EU Taxonomy Stakeholder Request Mechanism.
- Assurer un lobbying stratégique auprès des décideurs européens pour maximiser l'impact de la proposition.
- Suivi de la procédure législative

### Phase 3 : Lobbying

- Organisation de rencontres stratégiques avec des décideurs clés de la Commission Européenne de la DG FISMA (direction générale financial stability, financial services and capital markets union) et du parlement européen.
- Lobbying auprès du parlement européen et des eurodéputés des commissions concernées en cas d'objection à l'acte délégué.

### Phase 4 : Suivi

- Rapport sur l'activité du dépôt de la demande (rapport de la plateforme sur la finance durable, acte délégué de la commission européenne).

## Public

- PME - ETI - associations - groupe d'intérêt - grands groupes - syndicats professionnels

## Livrables

- **Phase 1** : Rapport préliminaire sur la compatibilité des activités avec la Taxonomie Européenne.
- **Phase 2** : Dossier complet pour soumission au Taxonomy Request Mechanism.
- **Phase 3** : Rapport de réunions.
- **Phase 4** : Rapport trimestriel sur l'avancée de la procédure législative.

## Tarifs

Nous contacter